

# Charte Erasmus+ 2021-2027

## Politique et stratégie Erasmus+

### Université d'Artois

#### 1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus

##### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans la déclaration de stratégie Erasmus

Activités Erasmus + couvertes par la déclaration de stratégie Erasmus+ pendant toute la durée du programme :

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

##### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus : Stratégie

L'Université d'Artois est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, créé en 1991 dans la région Hauts-de-France qui se trouve au cœur de l'un des bassins d'activités les plus dynamiques de l'Union Européenne. Au sein de la région, l'université est implantée sur un territoire qui dispose de plusieurs atouts favorables au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche : une population jeune importante, des défis notables en lien avec la reconversion industrielle et la diversification de l'économie, une proximité frontalière avec la Belgique, le Royaume-Uni, le Luxembourg.

Depuis sa création, l'Université d'Artois remplit pleinement sa mission citoyenne de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et de réussite des étudiants.

Université pluridisciplinaire et multipolaire, elle accueille chaque année 11500 étudiants, dont 10% d'étudiants internationaux, en formation initiale et continue. Elle compte 42% de boursiers sur critères sociaux parmi son effectif d'étudiants.

Le contexte socioculturel et économique de la région a incité l'université à apporter une attention particulière à l'offre de formation pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Son offre de formation couvre tous les niveaux d'études, du diplôme d'accès aux études universitaires jusqu'au doctorat, et s'inscrit dans le système LMD. Les formations couvrent l'ensemble des grands domaines (Arts-Lettres-Langues ; Droit-Économie Gestion, Sciences et technologie, STAPS) et sont adaptées à la demande et l'évolution socio-économique de la société. Pour rendre l'offre de formation plus visible et mieux articulée à la recherche, l'université a défini quatre champs de formation : « Culture, Patrimoines et Territoires », « Organisation-Sociétés et Éducation » ; « Environnement, Énergies, Ingénierie et Nutrition » ; « Mathématiques, Univers connectés et Logistiques ». Ces quatre champs de formation s'articulent avec quatre domaines d'intérêt majeur (DIM) en recherche : « Éco-Efficacité Énergétique », « Patrimoines, territoires et Transculturalités », « Recomposition du lien social », « Intelligence Artificielle ». La création de cette synergie entre les champs de formation et les DIM permettra une plus grande visibilité au niveau européen et international et facilitera la participation dans des projets de coopération au niveau européen et international.

L'Université d'Artois compte 10 composantes de formation et 18 laboratoires de recherche implantées sur 5 pôles situés dans 5 villes différentes. Les cinq pôles de l'université sont impliqués dans des projets de développement territoriaux pour répondre aux besoins socio-économiques du territoire, tant en formation qu'en recherche.

La politique stratégique de l'université vise à renforcer ses activités de formations et de recherche en s'appuyant sur les opportunités qui sont offerte au niveau régional, national et international. Les principaux objectifs de sa stratégie institutionnelle pour les prochaines années sont :

1. Une vision pluriannuelle du pilotage au service d'une politique ambitieuse
2. Une offre de formation innovante en adéquation avec les besoins du territoire
3. Une recherche d'excellence, visible et en lien avec son territoire
4. Une stratégie internationale incitative et des partenariats ciblés en formation et en recherche
5. Une politique de vie étudiante au service du bien-être, des expériences et de l'engagement des étudiants
6. Une politique d'aide à la réussite volontariste et structurée

Par sa stratégie institutionnelle et ses objectifs en matière d'ouverture à l'international, l'Université d'Artois souhaite apporter sa contribution à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Le programme Erasmus+ a toujours occupé et occupera une place centrale dans sa stratégie de coopération européenne et internationale.

Consciente de l'importance de son ouverture à l'International pour sa modernisation, sa visibilité et son attractivité, l'Université d'Artois a intégré dans sa stratégie institutionnelle un axe spécifique, intitulé « Pour une stratégie internationale incitative et des partenariats ciblés en formation et en recherche ». Cet axe se décline en trois objectifs :

**a.) Mettre en œuvre une stratégie de ciblage de partenariats internationaux structurants**

La réalisation d'une cartographie des partenaires en formation et recherche permettra une plus grande visibilité des relations existantes et de privilégier les partenariats structurés adaptés à la spécificité des champs de formations et des DIM. L'Université d'Artois envisage de consolider son réseau de partenariats Erasmus+ avec les pays du programme et pays partenaires du programme. Dans le cadre des coopérations avec les pays partenaires du programmes Erasmus+, les zones géographiques qui s'inscrivent dans les priorités nationales de la France seront privilégiés, notamment l'Afrique (Maroc, Tunisie, Algérie, Guinée, Sénégal, Togo, Afrique du Sud) et les Balkans occidentaux (Bosnie-Herzégovine).

Afin d'augmenter les compétences et les niveaux des qualifications des étudiants, l'université va continuer à développer des partenariats de diplômes doubles/multiples en Licence, Master et Doctorat. Elle va promouvoir auprès de ses partenaires les formations susceptibles de faire l'objet d'une collaboration de ce type et apportera son soutien aux porteurs des projets, notamment dans le cadre des appels à projets du Programme Erasmus+.

Une attention particulière sera portée aux réseaux francophones et transfrontaliers qui forment une des spécificités du paysage partenarial de notre université.

**b.) Créer les conditions pour attirer et bien accueillir des étudiants internationaux**

L'Université d'Artois s'est engagée dans un processus de labellisation de l'accueil des étudiants internationaux qui vise notamment la qualité et accessibilité de l'information, de l'offre de formation et des dispositifs d'accueil et d'accompagnement. Les services offerts pour l'accueil sont gratuits et proposés conjointement par différentes structures de l'université (Service des Relations Internationales, Service Vie Etudiante, Maison des langues, Service d'Information, Orientation et Insertion Professionnelle (Cap Avenir), Service Santé. Les associations étudiantes s'investissent également dans ce dispositif. Le dispositif d'accueil consiste en plusieurs actions : un réseau de tuteurs d'accueil, un accompagnement pour le logement et les démarches administratives, la santé, des activités culturelles, associatives et sportives.

Pour répondre à ses engagements dans le cadre du programme Erasmus+ et de ses accords de coopération internationale, l'université a mis en place un dispositif d'accueil personnalisé pour faciliter l'accueil des étudiants entrants et leur intégration sur le plan socioculturel et pédagogique durant la période de mobilité. Ces étudiants sélectionnés et nommés par leur université d'origine sont informés en amont de leur mobilité et à leur arrivée sur les démarches administratives et pédagogiques nécessaires à l'organisation de leur mobilité (candidature, offre

de formation, hébergement, tuteurs d'accueil, réunions et visites, ...). Un cours intensif de français leur est proposé chaque semestre. A la fin du séjour, l'attestation de séjour et les relevés de notes sont transmis aux étudiants et aux établissements d'origine. L'université consolidera ce dispositif d'accueil de qualité mis en valeur par les étudiants accueillis dans les rapports de fin de séjour.

Le développement des programmes pédagogiques attractifs représente un facteur clé pour attirer des étudiants internationaux. Des modules internationaux dispensés par des enseignants étrangers invités seront intégrés dans les maquettes de formation. L'Université d'Artois envisage la multiplication des formations ou parcours en anglais ou en langues étrangères dans chaque champ de formation et dans tous secteurs spécifiques destinés aux étudiants internationaux.

Le Centre FLE de l'université jouera un rôle prépondérant dans la formation en français sur objectifs universitaires des étudiants internationaux, dans l'optique de leur donner toutes les chances de s'adapter aux cours et aux méthodes de travail, et de réussir leurs études. Il propose aux étudiants internationaux des programmes de langue française spécifiques : diplôme universitaire « Français Langue Étrangère pour la Préparation aux Études Supérieures », cours intensifs de FLE (30h) à destination des étudiants accueillis dans le cadre des partenariats (Erasmus+, accords bilatéraux, ...), tutorat linguistique.

Par ailleurs, l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permettra une ouverture importante à l'international des formations à distance et leur utilisation dans le cadre des formations en partenariat international.

### **c.) Placer la mobilité entrante et sortante au cœur de nos formations en adaptant nos programmes de formation**

Le développement de la mobilité des étudiants et du personnel est un axe prioritaire de la stratégie internationale de notre université. La mobilité permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des compétences pour mieux se préparer et s'insérer sur le marché de travail. La mobilité des personnels enseignants et administratifs constitue une opportunité pour faciliter la mise en place de la stratégie internationale de l'université et constitue un moyen pour le développement professionnel des personnels. Grâce à son expérience dans les précédents projets Erasmus, l'Université d'Artois souhaite renforcer ce dispositif.

Les mobilités réalisées dans le cadre de l'action clé 1 (KA1) du programme Erasmus+ représentent environ 70% de l'ensemble des mobilités entrantes et sortantes ces dernières années. Il est à noter que 51 % des étudiants en mobilité sortante sont des boursiers nationaux sur critères sociaux.

L'Université d'Artois attache une attention particulière aux étudiants issus de milieux socio-économiques modestes ou ayant moins d'opportunité ainsi qu'au étudiants en situation de handicap. Elle mène une politique volontariste en matière d'aide à la réussite de ses étudiants. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite étudiante, piloté par un Vice-président délégué, ont été développés par l'université. La mobilité des étudiants dans le cadre de leur formation joue un rôle important dans cette réussite tant sur le plan professionnel que personnel.

L'université d'Artois mène également une politique volontariste de soutien aux pratiques pédagogiques innovantes. Le recours au numérique (utilisation des TICE, formations à distance, ...) sera encouragé. Cette politique s'accompagnera d'une incitation à la labellisation « innovation pédagogique » des enseignements. Elle apportera son soutien à la valorisation des innovations pédagogique par une participation aux actions spécifiques du programme Erasmus+.

L'Université d'Artois renforcera la préparation des étudiants et du personnel à la mobilité par la mise en œuvre au sein de la Maison des Langues, de dispositifs d'accompagnement linguistique et d'ouverture à la diversité culturelle. Les actions de promotion des mobilités possibles et des financements proposés seront multipliées et les retours d'expérience des mobilités seront valorisés. Le principe de non-discrimination est et sera respecté.

La qualité de la mobilité des étudiants sera améliorée par des opportunités de mobilité adaptées au niveau et au domaine d'études : périodes d'études pour les formations académiques, stages pour les parcours professionnels, séjours dans des laboratoires pour les études doctorales ou les Master recherche, assistanat linguistique, formation à distance, mobilité de courte durée dans le cadre de projets spécifiques.

En s'appuyant sur des partenariats solides et pérennes, l'Université d'Artois a mis en place, et continuera à développer, les mobilités obligatoires dans le cadre des formations, notamment au niveau Licence. La mobilité au niveau du Master et du Doctorat sera fortement encouragée, par des stages à l'étranger ou dans le cadre de doubles-diplômes/cotutelles de thèse.

L'objectif est d'encourager les étudiants à effectuer soit un séjour d'études soit un stage à l'étranger. Dans cette perspective, un Bonus Qualité Internationale sera inscrit sur le supplément diplôme pour les étudiants ayant effectué une mobilité. L'effort portera également sur la valorisation de la mobilité dans toutes les composantes, et tous les secteurs de recherche, et pour tous les personnels, qu'ils soient enseignants, enseignants-chercheurs ou administratifs.

La politique d'ouverture internationale est pilotée par un Vice-président chargé des relations internationales qui assure aussi le rôle de correspondant Erasmus+. La mise en place des objectifs de la stratégie européenne et internationale est assurée par un Service des Relations Internationales, service central qui compte un bureau « mobilité » en charge notamment des accords interinstitutionnel Erasmus+ et de la gestion des activités de mobilité. Au sein de chaque composante, un enseignant, correspondant relations internationales, assure le lien avec le service. Ils sont chargés particulièrement de la prospection pour la mise en place des partenariats et de la gestion des aspects pédagogiques de la mobilité. La mise en œuvre des actions du programme Erasmus+ au sein de l'établissement s'effectue alors de manière structurée et en cohérence avec la politique internationale poursuivie.